

29

Commission permanente

Séance du 27 mars 2023



Rapporteur : Mme ROUX

47831

40 - Ressources humaines

Transformations et redéploiements de postes

Le lundi 27 mars 2023 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, M. BOHANNE, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), Mme BILLARD (pouvoir donné à Mme ROUSSET), M. BOURGEOUX (pouvoir donné à Mme TOUTANT), M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE), M. SOHIER (pouvoir donné à Mme MESTRIES)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h15.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Exposé :

POLE CONSTRUCTION ET LOGISTIQUE

Direction de la gestion des routes départementales

Il est demandé la transformation d'un poste d'assistant.e de direction, cadre d'emploi des adjoints administratifs, catégorie C - filière administrative, **poste 3825**, en un poste de gestionnaire marchés publics, cadre d'emploi des rédacteurs, catégorie B - filière administrative, afin d'être en adéquation avec les nouvelles missions du poste ainsi que le profil de l'agent à recruter.

POLE EGALITE EDUCATION CITOYENNETE

Direction enfance famille

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan pluriannuel des emplois pour 2023, il est demandé la transformation d'un poste de gestionnaire de situations complexes, cadre d'emploi des infirmiers, catégorie A - filière médico-sociale, **poste 6406**, en un poste de chargé.e de mission coordination Mineurs non accompagnés, cadre d'emploi des attachés, catégorie A - filière administrative. Ce poste sera redéployé du Pôle solidarité humaine, direction de l'autonomie, vers le Pôle égalité éducation citoyenneté, direction enfance famille.

Décide :

- d'autoriser la transformation d'un poste d'adjoint administratif, catégorie C - filière administrative (3825), en un poste de rédacteur, catégorie B - filière administrative ;
- d'autoriser la transformation d'un poste d'infirmier, catégorie A - filière médico-sociale (6406), en un poste d'attaché, catégorie A - filière administrative, en vue de son redéploiement du Pôle solidarité humaine, direction de l'autonomie, vers le Pôle égalité éducation citoyenneté, direction enfance famille.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 30 mars 2023

ID : CP20231169

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation